

infortune imméritée, vous portaient à voler au secours de cette veuve et de ces enfants si durement éprouvés. Mais vos charges étaient lourdes, vous aviez femme et enfants à soutenir. Vous avez dû assister à ce désastre, les larmes aux yeux, désolé de votre impuissance. Et depuis, quand le soir, après votre dure journée de labeur, vous prenez votre frugal repas; quand vous vous voyez entouré de votre famille si heureuse, et, grâce à votre sollicitude, à l'abri du besoin, quoiqu'il arrive; — malgré vous, votre pensée se reporte vers ces malheureux, pour qui la faim et la souffrance sont le lot inévitable désormais, et, avec un soupir apitoyé, vous vous dites sans doute: "Après tout, je n'y puis rien!"

x x x

Hélas! oui, vous n'y pouviez rien faire. Il était trop tard alors. Mais c'était la catastrophe qu'il fallait prévoir, c'est avant qu'elle n'éclate qu'il fallait agir. Il fallait entreprendre, harceler sans cesse, inlassablement, cet imprévoyant père de famille. Il fallait lui faire toucher du doigt cet aboutissement inévitable de son incurie. Il fallait surtout ne pas se laisser décourager par un premier échec, et travailler énergiquement, ardemment, pour convaincre cet obstiné. Et bientôt, grâce à cette éloquence innée chez tout homme de cœur qui sait que l'avenir d'une famille est en jeu, vous seriez parvenu à faire, d'un pauvre homme sans cesse en proie aux alarmes, aux soucis du lendemain, et par cela même malheureux, vous seriez parvenu, dis-je, à en faire un adepte de la grande cause, et peut-être même, grâce à vos efforts persévérants, un apôtre convaincu qui vous aurait secondé dans vos efforts, qui aurait, comme vous, prêché partout la bonne parole. Et, après sa mort, vous auriez eu l'intime satisfaction, la jouissance infinie de vous dire, en voyant sa veuve et ses enfants à l'abri du besoin: "C'est à moi qu'ils doivent cela!"

Voilà ce que vous auriez dû faire!

Voilà ce que devrait faire tout mutualiste digne de ce titre, ce que devrait faire tout ouvrier aimant véritablement la classe à laquelle il appartient. Et, en ce faisant, ils ne se rendraient pas seulement service à eux-mêmes, ils ne rendraient pas seulement service à la société à laquelle ils appartiennent, mais ils rendraient surtout service à leur pays, puisqu'un pays n'est vraiment grand, fort et prospère que lorsque son principal élément, son élément vital, la classe ouvrière, en un mot, est elle-même grande, forte et prospère. Et elle ne peut l'être que si elle est unie, tant par les liens du cœur que par les liens de l'intérêt.

x x x

Je conclus en exprimant l'espoir que ce modeste appel, écho des appels plus vibrants de notre président général, n'aura pas été inutile et qu'il aura un peu contribué, pour sa part, à réveiller l'ardeur des membres de l'Union St-Joseph. Qu'ils ne se disent pas: "Bah! un membre de plus ou de moins!" Si tous les membres parlaient de la sorte, notre Union resterait stationnaire, nous piétinerions sur place, sans pouvoir mener à bonne fin les grands projets que nous avons en vue et que, seuls, le nombre et la cohésion peuvent nous permettre d'accomplir.

Le concours ouvert depuis le 1er février nous offre une occasion superbe de prouver notre attachement à l'Union et notre désir de la voir prospérer. Que chacun rivalise d'énergie et d'émulation! Laissons donc de côté les mesquines questions qui nous font trop souvent oublier l'intérêt supérieur de la société pour ne nous occuper que de notre intérêt particulier. Il nous faut cette année, soit individuellement, soit collectivement, produire un effort qui laissera loin derrière lui les efforts faits les années précédentes, et qui maintiendra notre société au rang des premières sociétés canadiennes-françaises. Notre champ d'action est vaste et infini: semons-y la bonne parole! La récolte abondante que nous en retirerons nous récompensera amplement de nos peines, et nous aurons bien mérité, non seulement de la société, mais du pays tout entier!

CHARLES COUCKE.

Bénéfices payés en février 1909.

Aux malades par l'Exécutif	\$2,051.10
" les conseils	5,090.77
Total payé aux malades.....	\$7,141.87
Au décès,.....	4,033.00
En invalidité.....	148.00
Pour décès d'épouses, caisse sociale	300.00
" " autres caisses.....	225.00
Total pour décès d'épouses.....	525.00
Grand total.	\$11,847.87

GRAND CONCOURS

Primes Attrayantes aux Conseils.—Dix Magnifiques Bannières

\$2.000 en Prime aux Membres

Police	Entrée	Code	Examen
Gratuite	Gratuite	Gratuit	\$2.00

Boutons-Insignes gratuitement aux Aspirants

L'Exécutif de l'Union St-Joseph a décidé d'organiser un grand concours de recrutement. Ce Concours est commencé depuis le 1er février et ne se terminera que lorsqu'auront été recrutés 3000 NOUVEAUX MEMBRES. C'est la ferme résolution de l'Exécutif de faire de l'année 1909 une année de progrès et il se propose de faire tous les efforts possibles pour porter le nombre des membres à 30,000 avant qu'elle soit expirée.

Le concours projeté diffère assez sensiblement de ceux qui l'ont précédé. Dans les concours antérieurs, les avantages offerts ne s'appliquaient qu'aux aspirants et aux agents autorisés. Dans le cas actuel, les directeurs de la propagande se sont inspirés de l'idée exprimée par le président général dans les derniers numéros du "Prévoyant". Afin de stimuler le zèle des officiers et des membres des conseils locaux, afin de les encourager à se réunir régulièrement et à prendre un plus vif intérêt aux affaires de la société, des primes sont offertes à ces conseils locaux. Aux individus sont offertes des primes spéciales.

Désignation des Primes

A celui qui fera admettre le plus de membres dans une période donnée:

Villes de 8.000 habitants et plus.

\$400.00

Un premier Prix de.....	\$100
Deux deuxièmes Prix de..	\$50
Quatre troisièmes Prix de..	\$25
Quatre quatrièmes Prix de	\$15
Quatre cinquièmes Prix de	\$10

Villes, villages et paroisses de moins de 8.000 habitants.

\$400.00

Un premier Prix de ...	\$100
Deux deuxièmes Prix de .	\$50
Quatre troisièmes Prix de	\$25
Quatre quatrièmes Prix de	\$15
Quatre cinquièmes Prix de	\$10

Dix Bannières valant \$50 chacune

PRIMES AUX CONSEILS.—Aux conseils locaux qui auront fait admettre LE PLUS DE MEMBRES durant la période du concours et auront LE MOINS DE RAYES, il sera donné en prime dix magnifiques Bannières d'une valeur de \$50 chacune.

Pour les conseils locaux qui possèdent déjà une bannière, cette prime sera convertie en la somme de

\$40.00 en argent

Dans les mêmes conditions, une prime semblable sera accordée aux bureaux de perception qui seront érigés en conseils.

Les \$2.00 pour l'examen doivent toujours accompagner l'inscription.

\$1.00 par Aspirant

Outre les primes susdites, l'Exécutif accordera une prime de \$1.00 pour l'inscription de chaque nouveau membre recruté.

Insigne gala

A chaque aspirant qui sera accepté et qui aura payé 3 mois de cotisation avec sa demande d'inscription, il sera donné un insigne gala.

Nous exhortons nos officiers et nos membres à commencer dès maintenant leur propagande. Qu'ils répandent partout la réputation de l'Union St-Joseph! Qu'ils prônent sa stabilité et ses avantages! Que tous se mettent à l'oeuvre d'un commun accord! Nous comptons sur la bonne volonté de tous les sociétaires et nous sommes certains que nous ne serons pas déçus.